

manquer d'abuser quand les gouvernements non-protestants eux-mêmes se laissent si facilement entraîner dans cette voie. Le 27 mai, l'épiscopat irlandais protesta de nouveau dans une réunion synodale, tenue au collège de Maynooth.

Indépendamment de la fâcheuse affaire du *veto*, les catholiques voyaient s'accumuler sur leur tête des embarras de tous genres. M. Grattan, chargé de leurs intérêts dans la Chambre des Communes, prit sur lui, en présentant leurs pétitions, de déclarer qu'il n'occuperait pas, durant la session, la Chambre de leurs réclamations. En voyant leur cause trahie à Rome, où le Pape n'était plus, et abandonnée dans le Parlement, le Ministère redoubla de rigueurs, dans l'espoir de les dompter par la violence. Mais au milieu de ces tristes circonstances, le courage des catholiques ne fléchit pas : il était soutenu par O'Connell.

Quelle chose eût manqué aux douleurs de l'Église d'Irlande si les Jésuites n'avaient en leur part de tracasseries. Sir Robert Peel, alors M. Peel, secrétaire d'Etat d'Irlande, avec qui des négociations avaient été ouvertes pour obtenir l'autorisation de fonder un collège de l'Ordre, donna à entendre que le Gouvernement, loin d'autoriser l'établissement projeté, pourrait bien mettre la main sur l'argent de la Compagnie. Sir Robert Peel s'arrêta à la menace ; il se rappela peut-être cette parole de lord Chatham sollicité, durant la guerre, de s'emparer de l'argent que les Français avaient dans les fonds anglais : " Non, non, le Diable y aurait de l'argent, qu'il y serait en sûreté."

Pie VII était rendu à la liberté. La confiance de l'Irlande ne tarda pas à être justifiée. Pendant que quelques catholiques anglais votaient au Souverain-Pontife une adresse empreinte de l'esprit le plus déplorable, l'Irlande apprît au milieu des acclamations de joie, que le document signé par *Monsignor* le vice-préfet était désavoué. Le signataire et tous les complices de cet acte furent destitués. Peu après Mgr Murray, coadjuteur de l'archevêque de Dublin, partit pour Rome accompagné du docteur Milner ; ces deux prélats étaient délégués par l'épiscopat d'Irlande.

La déception que le ministère anglais essaya à Rome le rendit plus impitoyable à Dublin. A la fin de 1814, le comité catholique dut céder ; il cessa de se réunir comme comité. En attendant d'aviser, les chefs du parti catholique se rencontraient, en fort petit nombre, chez lord Fingal. Ces réunions privées ne tardèrent pas à être signalées, et l'habitation de lord Fingal fut surnommée le *Divan catholique*.

O'Connell, dont nous faisons l'histoire, en racontant les vicissitudes des catholiques irlandais, parvint bientôt à mitiger les rigoureuses exigences du pouvoir. Il continuait à être l'âme de toutes les luttes, le ressort de tous les mouvements. Il saisissait toutes les circonstances pour répéter à ses compatriotes : " *Maintenant et toujours, nous rejetons toute faveur qu'il nous faudrait acheter au sacrifice de notre religion et de notre liberté.*" Il les invitait à la patience et à la persévérance, en les assurant qu'ils auraient un jour " *la gloire de conquérir leurs libertés sans abandonner le culte de leurs pères.*"

O'Connell, qui, conformément à ses principes, avait commencé par obéir en prononçant la dissolution du comité catholique, trouva bientôt moyen de passer à travers les nouveaux obstacles opposés à la liberté d'association. Il ne créa ni plus ni moins qu'une *association catholique* dont il annonça pompeusement la formation dans les journaux. L'association tint, si nous ne nous trompons, son premier meeting en février 1815.

Bien que le Souverain-Pontife eût désavoué, relativement au *veto*, le document signé par le vice-préfet de Rome, il s'était réservé d'examiner lui-même la question. Dans ces circonstances les évêques, le clergé et les laïques ne négligèrent rien pour éclairer le Saint-Siège sur leurs sentiments. Les évêques au retour du Dr. Milner et du Dr. Murray, déclarèrent, dans un nouveau synode : " *Qu'ils s'opposeraient, par toutes les voies canoniques et constitutionnelles, à l'intervention du pouvoir temporel ;*" ils expédièrent ces résolutions à Rome. Les fidèles s'emparèrent de ce document et, réunis par O'Connell dans un meeting solennel, ils adhérèrent à l'opinion de l'épiscopat, au milieu des plus touchantes protestations de dévouement à la foi de leurs pères et à la liberté de l'Église. O'Connell disait aux catholiques de Dublin dans le discours qu'il prononça à cette occasion :

" Nous pouvons regarder le *veto* comme à jamais vaincu. Mais une question se présente, celle de savoir si on nous émancipera sans le *veto*? Cette question m'a été adressée, et voici ma réponse : Peut-être que nous ne le serons pas, quoique les probabilités disent oui. Mais si nous ne le sommes pas, nous aurons du moins conservé notre religion et notre honneur. Si nous continuons à vivre dans un état d'infériorité politique, du moins resterons-nous sincères catholiques et fidèles Irlandais. Peut-être ne saurons-nous pas assurer le succès de notre cause ; mais, mes amis, nous aurons fait davantage en nous rendant dignes de ce succès !"

L'association catholique fit parvenir à Rome l'expression de ses vœux. Elle chargea deux évêques et un archidiacre d'aller présenter au Pape un rapport rédigé par O'Connell, au nom des catholiques, sur les dangers que l'admission du *veto* ferait courir à l'Église d'Irlande.

Quelques hommes timides trouvaient O'Connell trop hardi et surtout trop exigeant de vouloir une émancipation sans conditions. Une scission fâcheuse éclata dans le parti catholique, et O'Connell répondait aux avances de ses adversaires : " *Je suis prêt à tout pour amener une réconciliation, à tout, excepté à livrer la religion de mes pères et de mon pays.*" Puis, dans une résolution qu'il fit adopter à son parti, il disait :

" La liberté politique et religieuse de l'Irlande étant le seul but que nous suivie le peuple catholique, nous croirions nous dégrader en stipulant, pour prix des avantages qui nous seraient faits, une condition qui accroîtrait l'influence des ministres de Sa Majesté au détriment de la discipline de notre Église."

La controverse sur la question du *veto*, qui restait sans solution définitive, perdit de son ardeur dans les années 1816, 1817 et 1818. Les catholiques anglais poursuivaient leurs intrigues à Rome. O'Connell lutta avec une infatigable ardeur contre ceux de ses compatriotes qui croyaient devoir transiger en payant leur émancipation, au prix du *veto*.

Au milieu de ces divisions intestines, le rétablissement de la paix européenne vint ranimer l'esprit orangiste. Les catholiques eurent un moment de lassitude. Leurs amis politiques semblaient les abandonner à Londres ; on répandait le bruit sinistre que Rome, contrairement à leurs vœux et à leurs espérances, venait de faire des concessions. Le découragement glaça les âmes. O'Connell seul ne désespéra pas. Il avait foi dans la sagesse du Saint-Siège ; il avait foi dans l'avenir politique de sa patrie. L'infatigable tribun pria et prenait patience : l'avenir était pour lui. Les fonds manquaient même pour payer le loyer de la salle où les catholiques tenaient leur meeting. O'Connell payait, et loua ensuite un local moins dispendieux, dont il supporta lui-même les frais. L'Angleterre aurait eu beau jeu à cette heure, mais elle était absorbée par ses propres intérêts. La Providence, d'ailleurs, se servait d'O'Connell pour veiller sur l'Irlande.

Nous avons rappelé avec quelque étendue les luttes de cette époque, parce qu'indépendamment de l'intérêt particulier qu'elles offrent aux catholiques de France, elles nous semblent propres à faire apprécier les convictions et le dévouement religieux d'O'Connell. Ces détails, espérons-le, ne seront pas rappelés sans utilité au moment où la presse anglaise tout entière est engagée dans une polémique sur le caractère du libérateur. Quel était son dévouement pour son Église ? O'Connell était-il oui ou non, l'homme du catholicisme ? Telles sont les questions discutées par les journaux de Londres, et la controverse qu'elles soulèvent a paru au *Times* assez intéressante pour qu'il convînt les principaux journaux du continent à y prendre part.

Avant de poursuivre la biographie du héros irlandais, nous devons mentionner deux anecdotes dont l'une a rempli son cœur d'amertume tout le reste de sa vie. Celui qui comprenait et défendait si bien l'honneur et les droits de la religion et de la patrie s'est laissé entraîner une fois par les préjugés de l'honneur mondain.

*A continuer.*

## LE KNOT.

### CHAPITRE 18.

#### Suite et fin.

Revenons maintenant à Raphaël, qui emploie tous les moyens imaginables pour avoir des nouvelles de ses chers exilés. Il profite adroitement de son titre d'étranger pour questionner avec un air d'indifférence tous les habitants de la ville avec lesquels il peut nouer quelques relations. Mais ce moyen ne lui apprend d'abord rien de positif, car chacun s'impose la plus grande réserve sur tous les sujets qui touchent à la politique. Il épie alors l'occasion d'entretenir quelques uns de ces nombreux condamnés qui parcourent journellement la ville sous les livrées de l'esclavage et de la misère. Il parvient à en attirer un chez lui sous un faux prétexte : c'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, au regard intelligent et fier, et qu'il reconnut de suite pour un compatriote.

— Mon ami, lui dit-il, vous êtes Polonais ?

— Oui, Monsieur ; que me voulez-vous ?

— Et vous êtes ici probablement par suite de la dernière rébellion ?

— Rébellien ! reprit le jeune homme d'un air indigné, je n'appellerai jamais de ce nom les généreux efforts d'un peuple pour recouvrer une indépendance à laquelle il a des droits inviolables.

— Ni moi, répondit Raphaël avec un tout autre accent et en tendant la main à cet infortuné ; mais, dans un pareil pays, j'ai voulu m'assurer à qui je parlais : je suis sûr maintenant que c'est à un homme d'honneur. Je suis Polonais comme vous : pouvez-vous me donner des nouvelles du comte Bielrwski, dont vous avez sans doute entendu parler ?

— Rien ne m'est plus facile, répondit le jeune homme, et je sais que le comte est employé avec sa fille dans une maison de la ville que je pourrai vous désigner exactement d'ici à deux ou trois jours. Quelques-uns de mes camarades qui le connaissent ont eu occasion de le voir.

— Donnez-moi ce renseignement le plus tôt possible, et vous me rendrez un grand service. Comment vous témoignerez ma reconnaissance ?

— Par votre estime.

— Sans doute, mais permettez-moi de vous offrir cette bourse, non comme récompense, mais comme une dette que j'acquitte envers des frères malheureux.